



MINISTRE DÉLÉGUÉ AU BUDGET ET À LA RÉFORME DE L'ÉTAT
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

<http://www.minefi.gouv.fr>

Paris, le 3 janvier 2006
001

**Jean-François COPE, ministre délégué au Budget et à la Réforme de l'Etat,
Porte-parole du Gouvernement, annonce
la mise en place de la direction générale de la modernisation de l'Etat (DGME)**

A la suite du rapprochement, en juin dernier, des ministères chargés du Budget et de la Réforme de l'Etat, Jean-François Copé a décidé de fusionner les quatre directions d'administration centrale antérieurement compétentes en matière de réforme de l'Etat (simplifications, administration électronique, gestion publique et mise en œuvre de la LOLF¹) pour **créer à la place une seule direction de mission : la direction générale de la modernisation de l'Etat.**

Opérationnelle depuis le 3 janvier 2006, la DGME est au service des ministères pour coordonner leurs actions de réformes, les aider et les inciter dans leur modernisation. Elle pilote en particulier les audits de modernisation, le plan ADELE d'administration électronique, les lois de simplification et la politique de qualité au sein de l'Etat. Elle anime le réseau des secrétaires généraux des ministères.

La DGME rassemble aujourd'hui près de 160 agents, venant de tous les ministères, mais aussi du secteur privé et de l'étranger. Elle est organisée en trois services: le service de la qualité et de la simplification ; le service de la modernisation de la gestion publique ; le service du développement de l'administration électronique.

Frank Mordacq, ancien directeur de la réforme budgétaire, a été nommé ce matin, lors du Conseil des ministres, directeur de la DGME.

Contacts presse :

Cabinet de Jean-François Copé : Delphine PEYRAT-STRICKER : 01 53 18 43 03

Direction générale de la modernisation de l'Etat, département communication : 01 42 75 52 00

¹ La DGME est créée à partir du regroupement de quatre directions dédiées à la réforme de l'Etat : la délégation aux usagers et aux simplifications administratives (DUSA), la délégation à la modernisation de la gestion publique et des structures de l'Etat (DMGPSE), l'agence pour le développement de l'administration électronique (ADAE) et la direction de la réforme budgétaire (DRB).